



Distr. : Générale
12 novembre 2012



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Français
Original : anglais

**Réunion du Bureau de la vingt-troisième réunion
des Parties au Protocole de Montréal relatif à des
substances qui appauvrissent la couche d'ozone**
Genève, 10 novembre 2012

**Rapport de la réunion du Bureau de la vingt-troisième Réunion
des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances
qui appauvrissent la couche d'ozone**

I. Ouverture de la réunion

1. Le Bureau de la vingt-troisième réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone s'est réuni au Centre international de conférences de Genève le samedi 10 novembre 2012.
2. La réunion a été ouverte à 10 h 40 par le Président du Bureau, M. Syanga Abilio (Angola).
3. Rappelant que 2012 marquait le vingt-cinquième anniversaire du Protocole de Montréal, M. Marco González, Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, a signalé que plusieurs activités et manifestations avaient été organisées tout au long de l'année pour fêter cette occasion importante. Le Secrétariat avait produit une multitude de documents et autres matériels, dont un nouveau dossier de presse et des manuels de sensibilisation portant sur le Protocole. Un concours mondial de vidéos ouvert aux moins de 25 ans avait également eu lieu, qui avait été remporté par un clip chinois. L'auteur de ce dernier recevrait un certificat et les 10 meilleures œuvres seraient exposées sur le site web du Protocole de Montréal et d'autres sites connexes. Au niveau des pays, l'anniversaire du Protocole avait été célébré au moyen de diverses activités et dans le cadre des célébrations mondiales, un séminaire « Protéger notre atmosphère pour les générations à venir » devait se tenir à Genève le 11 novembre 2012. Ce séminaire comporterait trois volets intitulés « Regard sur les expériences acquises et leur utilité face à d'autres défis mondiaux »; « La science de l'atmosphère (ozone et climat) » et « Politiques destinées à protéger l'atmosphère » qui seraient abordés consécutivement. Plusieurs intervenants de haut niveau participeraient en cours de journée aux séances sur ces thèmes et le séminaire serait suivi d'une réception donnée par le Gouvernement suisse.
4. M. González a informé le Bureau que le Secrétaire exécutif adjoint avait démissionné en septembre 2012 pour s'occuper d'affaires personnelles urgentes. Le processus de recrutement d'un nouveau Secrétaire exécutif adjoint commencerait après la vingt-quatrième Réunion des Parties. Entre-temps, un membre du personnel du Secrétariat avait été désigné pour le remplacer à titre temporaire.
5. Les membres du Bureau ci-après ont participé à la réunion :

Président :	M. Syanga Abilio (Angola) (Groupe des États d'Afrique)
Vice-présidents :	Mme Azra Rogovic-Grubic (Bosnie-Herzégovine) (Groupe des États d'Europe orientale)

M. Javier Ernesto Camargo (Colombie) (Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes)

Mme Sulistyowati Hanafi (Indonésie) (Groupe des États d'Asie et du Pacifique)

Rapporteur : M. Bernard Madé (Canada) (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États)

6. Une liste complète des participants figure dans l'annexe du présent rapport.

II. Adoption de l'ordre du jour

7. L'ordre du jour provisoire de la réunion, paru sous la cote UNEP/OzL.Pro.21/Bur.1/1, a été adopté comme suit :

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Suite donnée aux décisions de la vingt-troisième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
4. Aperçu des documents de travail préparés pour la vingt-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
5. Examen de l'ordre du jour et présentation d'une feuille de route pour le déroulement de la vingt-quatrième Réunion des Parties.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport.
8. Clôture de la réunion.

III. Suite donnée aux décisions de la vingt-troisième Réunion des Parties au Protocole de Montréal

8. Le représentant du Secrétariat de l'ozone a présenté le point 3 de l'ordre du jour en donnant une description sommaire de la note du Secrétariat sur la suite donnée aux décisions de la vingt-troisième Réunion des Parties et un aperçu des documents de travail et de la feuille de route pour la vingt-quatrième Réunion des Parties. L'annexe I de la note précitée contenait un tableau récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions adoptées par la vingt-troisième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.

9. Le Secrétariat avait noté avec préoccupation que 14 Parties n'avaient pas encore ratifié l'Amendement de Montréal et/ou l'Amendement de Beijing au Protocole de Montréal. Toute Partie qui n'avait pas achevé son processus de ratification de ces amendements à la fin de l'année 2012 s'exposait, à partir du 1^{er} janvier 2013, à des mesures de réglementation de ses échanges commerciaux d'hydrochlorofluorocarbones à moins qu'elle n'obtienne, à la suite d'une éventuelle demande à la Réunion des Parties, une prolongation de la non-application de sanctions commerciales à son endroit.

10. Répondant à une demande d'explication d'un membre sur le tableau récapitulatif des mesures prises, le représentant du Secrétariat a expliqué que le but de ce document était de fournir un aperçu et que les documents préparés pour les réunions d'autres organes tels que le Comité d'application de la procédure applicable en cas de non-respect du Protocole de Montréal et le Groupe de travail à composition non limitée fournissaient plus de détails sur les mesures prises pour donner suite aux décisions. Les documents se rapportant aux différents points particuliers de l'ordre du jour de la vingt-quatrième Réunion des Parties contiendraient également des informations sur ces mesures. Répondant à une question du même membre sur les implications des sanctions commerciales pour les Parties, il a fait savoir que les 14 Parties concernées étaient au courant des conséquences de la non-ratification des amendements mais qu'elles devaient passer par de laborieuses procédures nationales faisant intervenir le parlement, les ministères compétents et la mission permanente de leur pays à New York avant de pouvoir confirmer la ratification. Le Secrétariat faisait tout son possible pour les aider à accélérer la ratification ou à la faciliter, entre autres en rendant visite aux pays pour expliquer le processus aux autorités compétentes. Environ la moitié des 14 Parties susmentionnées en étaient aux dernières étapes

de la ratification mais devaient encore contacter le Bureau des affaires juridiques du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour conclure le processus. Un membre a remercié le Secrétariat de ces visites dont un certain nombre de pays, y compris le sien, avaient profité, celles-ci s'étant avérées être un précieux moyen d'accélérer le processus de ratification des amendements.

11. Le Bureau a pris note des informations présentées.

IV. Aperçu des documents de travail préparés pour la vingt-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal

12. Le représentant du Secrétariat a attiré l'attention sur l'annexe II du document UNEP/OzL.Pro.23/Bur.1/2, dans laquelle figurait une liste des documents préparés pour la vingt-quatrième Réunion des Parties. Il a informé le Bureau que depuis la parution de ce document, deux documents d'information supplémentaires avaient été préparés. Ces documents seraient rendus disponibles sur le site Internet, avec une liste actualisée des documents préparés pour la vingt-quatrième Réunion des Parties.

13. Le Bureau a pris note des informations présentées.

V. Examen de l'ordre du jour et présentation d'une feuille de route pour le déroulement de la vingt-quatrième Réunion des Parties

14. Le représentant du Secrétariat a brièvement exposé le programme de travail prévu pour la vingt-quatrième Réunion des Parties en résumant et en complétant les informations fournies dans la section IV du document UNEP/OzL.Pro.23/Bur.1/2.

15. S'agissant de la feuille de route pour le segment préparatoire, le Secrétaire exécutif a indiqué qu'il était prévu d'aborder tous les points inscrits à l'ordre du jour en séance plénière, avant la fin de la séance du matin de la deuxième journée de réunion, y compris l'établissement des groupes de contact jugés nécessaires, et de laisser le troisième jour libre pour les réunions des groupes de contact mis en place. Toutefois, si les Parties avaient besoin de plus de temps pour examiner tous les points en plénière, la possibilité de tenir une séance dans la soirée du deuxième jour était prévue. Répondant à une observation d'un membre concernant les groupes de contact, il a confirmé que, conformément à la pratique habituelle, les horaires de leurs réunions seraient décalés. Cela permettrait aux délégations, en particulier celles composées d'un petit nombre de représentants, de participer à autant de groupes qu'elles le souhaitaient.

16. Un membre a rappelé qu'à la précédente Réunion des Parties, plusieurs Parties avaient déploré qu'on ne soit pas parvenu à se mettre d'accord sur la création d'un groupe de contact chargé d'examiner les propositions d'amendement au Protocole de Montréal concernant les hydrofluorocarbones. Étant donné que cette question serait probablement soulevée encore une fois à la vingt-quatrième Réunion des Parties, il espérait que toutes les Parties seraient maintenant plus ouvertes à l'idée de créer un tel groupe de contact.

VI. Questions diverses

17. Aucune autre question n'a été examinée.

VII. Adoption du rapport

18. Le Président a annoncé qu'un projet de rapport serait préparé par le Secrétariat et distribué aux membres du Bureau dès que possible. Ce rapport serait ensuite finalisé pour tenir compte des observations et présenté au Bureau pour approbation.

VIII. Clôture de la réunion

19. Le Président a prononcé la clôture de la réunion à 12 h 25.

Annexe

Liste des participants

Angola

Hon. Mr. Syanga Kivuila Samuel Abilio
Vice Minister - Secretary of State
Ministry of Urbanism and Environment
83/10566 - Av. 4 de Fevereiro
Edificio Atlantico
Luanda
Angola
Mél : syanga.abilio@sonangol.co.ao

Mr. Makiese Kinkela Augusto
First Secretary
Political Affairs
Permanent Mission of Angola to
the United Nations Office in Geneva
Mél : Makiese120@gmail.com
45 -47 Rue de Lausanne 1201
Geneva
Switzerland
Tél : 0041 79 36 96 423

Bosnie-Herzégovine

Ms. Azra Rogovic-Grubic
Focal Point for the Vienna Convention
and the Montreal Protocol
Senior Adviser and Ozone Officer
Sect. of Natural Resources,
Energy and Environmental Protection
Ministry of Foreign Trade and
Economic Relations
Musala 9
Sarajevo 71000
Bosnia and Herzegovina
Mél : azra.rogovic-
grubic@mvteo.gov.ba /
rogovicazra@yahoo.com

Canada

Mr. Bernard Madé
Director
Chemical Production Division
Environment Canada
351 Joseph Blvd, 11th Floor
Gatineau K1A 0H3
Quebec
Canada
Mél : bernard.made@ec.gc.ca

Colombie

Mr. Javier Ernesto Camargo
Adviser
Oficina de Asuntos Internacionales
Ministerio de Ambiente y
Desarrollo Sostenible
Calle 37, No. 8-40
Bogota
Colombia
Mél :
jecamargo@minambiente.gov.co

Indonésie

Ms. Sulistyowati Hanafi
Director for Mitigation of Climate
Change and ODS, Environmental
Degradation Control and Climate
Change
Ministry of Environment
Gd. A, 6th Floor,
J1. DI Panjaitan
KAV24,
Kebon Nanas
Jakarta 13410
Indonesia
Mél : listy-78@yahoo.com

Secrétariat du Fonds multilatéral

Mr. Andrew Reed
Deputy Chief Officer
Secretariat of the Multilateral Fund
for the Implementation of the
Montreal Protocol
1000 de la Gauchetière Street West,
Suite 4100
Montreal H3B 4W5
Quebec
Canada
Fax : +1 514 282 0068
Mél : areed@unmfs.org